



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



17046093

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Liège - division Namur

le 17 MARS 2017

Greffe
Pour le Greffier

N° d'entreprise : 0818585275

Dénomination(en entier) : **SPIRIT AVIATION**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SPRL**Adresse complète du siège : **Allée Saint-Vincent 7 à 5100 Jambes****Objet de l'acte : Transfert du siège sociale**

1. Sièges social

Le président propose de transférer le siège social de la SPRL SPIRIT AVIATION de Allée Saint-Vincent 7 à 5100 Jambes vers Quai Mativa 23 à 4020 Liège et ce, à dater du jour de la publication de la présente décision aux annexes du Moniteur belge.

Résolution prise à l'unanimité.

2. Divers

Néant.

Le Président lève la séance à 11h30.

Et lecture faite, les membres du Bureau et les Actionnaires qui en ont exprimé le désir ont apposé leur signature, précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé », au bas du présent procès-verbal.

Fait de bonne foi à Liège, le 24 février 2017.

SOBOLEFF Dimitri

Le président,

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/03/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).